MISE EN LIGNE LE 20-07-2023

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU MARDI 21 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un du mois de février, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents :
M. Patrick MARENGO, Président, M. CAU Philippe, M. Denis MOALLIC, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, membres élus
Mme Françoise BAUDE, Mme Marie-Françoise BENOIT, M. Rolland BOIVENT, Mme Isabelle CHATEAU, M. Claude DUCHÉ, Mme Christiane FOUCHER, Mme Hermine OSTROWSKI, membres nommés
Absents excusés :
Mme Nadine DAVID, M. Jacques GUIARD, Mme Marie-Claire SEURAT
Représentés :
M. Gilles CLABAUT donne pouvoir à M. Denis MOALLIC
Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE donne pouvoir à M. Patrick MARENGO

Date des convocations : **14 mars 2023**

N° 23-043

OBJET : RPA LE LOGIS-Régularisation des amortissements-compte 2131

Membres en exercice : 17
Membres présents : 12
Nombre de votants : 14

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

En 2007, la RPA a réalisé pour 213 487,91 € au compte 2131 (ces travaux concernaient l'extension de la cuisine).

La durée d'amortissement était fixée à 15 ans, hors ces travaux n'ont pas fait l'objet d'écritures aux comptes 68112 et 28131.

Ces travaux devaient être amortis jusqu'au 31/12/2022.

Afin de régulariser ces écritures, il convient d'ouvrir les crédits nécessaires aux comptes 10682 (débit) et 28131 (crédit).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- vu les états du compte de gestion 2021,
- après en avoir délibéré

DÉCIDE

- de régulariser par opération d'ordre budgétaire les amortissements non comptabilisés pour la période 2008-2022 (15 ans), pour un montant de 213 487,91 €
- d'ouvrir les crédits nécessaires au Budget Primitif 2023 aux comptes 10682 (débit) et 28131 (crédit)

Certifié exécutoire
compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales, le 27/03/2023
Certifié conforme
Centre Communal d'Action sociale de Royan,
le 27/03/2023
Par délégation du Président,
La Directrice du CCAS
Frédérique SALLES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
BP 20164
ROYAN
17200

Fait à ROYAN, le 21 mars 2023
Pour le Conseil d'Administration
Le Président du CCAS,
Maire de Royan

Patrick MARENGO

Accusé de réception en préfecture
017-261700116-20230321-DEL-23-043-AR
Date de télétransmission : 27/03/2023
Date de réception préfecture : 27/03/2023